

FONGICIDE CÉRÉALES

# Imtrex™ + Comet® 200

Pour les céréaliers qui voient plus loin



À base de Xemium®\*  
SDHI 3<sup>ème</sup> GÉNÉRATION

[www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

 **BASF**

The Chemical Company

\*Xemium®, nom d'usage de la substance active fluxapyroxad.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# L'innovation Xemium® inclu



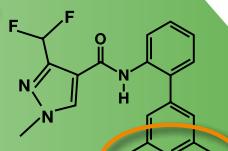
## Une mobilité unique

### La molécule et son mode d'action

Vous avez fait le choix de l'innovation Xemium®, une SDHI puissante aux caractéristiques tout à fait originales. Les trois atomes de fluor, qui caractérisent la molécule, lui confèrent une très grande mobilité dans la plante pour une grande systémie et des propriétés curatives encore jamais atteintes notamment sur septoriose.

#### Xemium®

Famille chimique :  
pyrazole-carboxamide



Xemium® agit spécifiquement sur la succinate déshydrogénase (SDH), enzyme-clé de la chaîne respiratoire mitochondriale. La production d'énergie (ATP), d'acides aminés, de lipides et d'acides gras est affectée.

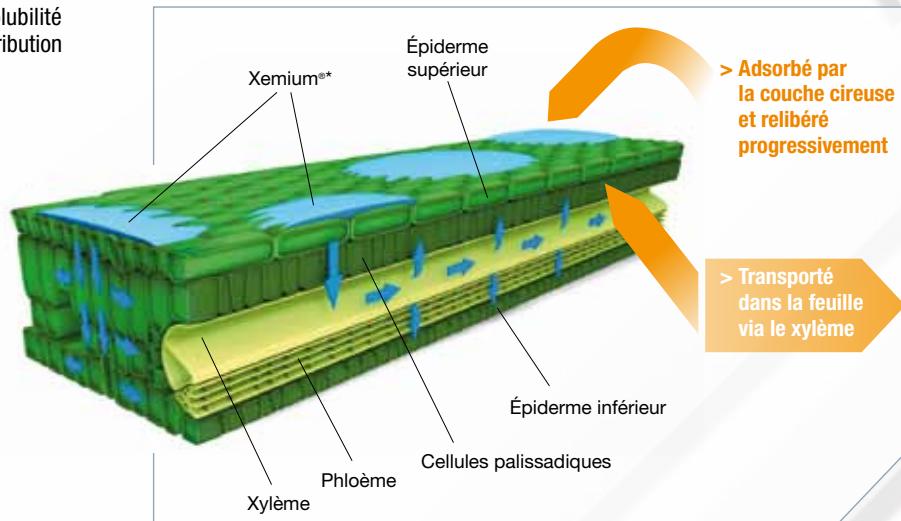
Il appartient au groupe C2 (SDHI : Succinate Déshydrogénase Inhibiteur, famille des pyrazole-carboxamides) de la classification FRAC.

### Une mobilité unique pour plus de souplesse d'utilisation

Les propriétés lipophiles, hydrophiles et la solubilité dans l'eau de Xemium® conduisent à une distribution systémique équilibrée.

Une fois appliqué sur la feuille :

- une partie du Xemium® pénètre rapidement à l'intérieur des feuilles.
- une partie du Xemium® se fixe solidement à la couche cireuse et est ensuite régulièrement remobilisée.

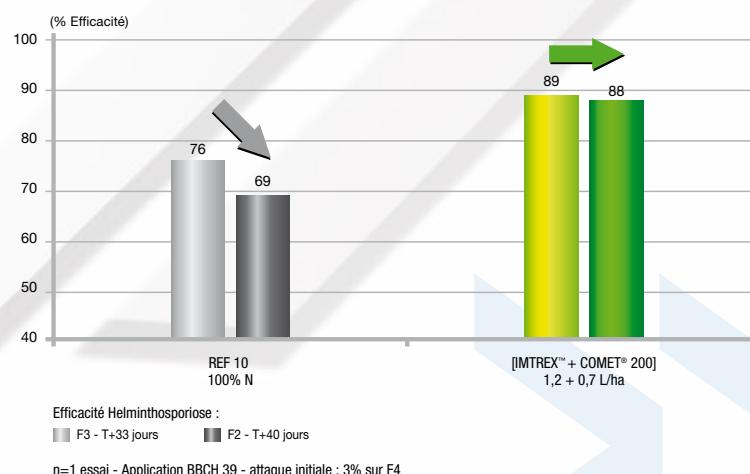


### Une longue durée d'action pour plus de souplesse d'utilisation

#### Persistance sur helminthosporiose

Xemium® présente une très longue durée d'action, ce qui permet de conserver une très bonne efficacité plus longtemps que la référence haute actuelle du marché.

Pour plus d'informations  
rendez-vous  
sur [www.xemium.fr](http://www.xemium.fr)



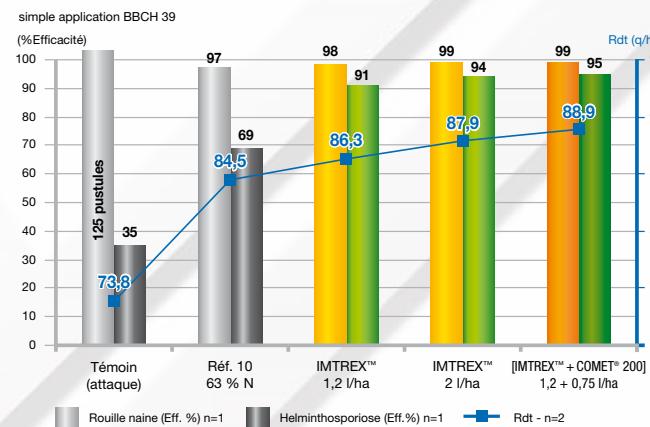
# uant la référence strobilurine F500



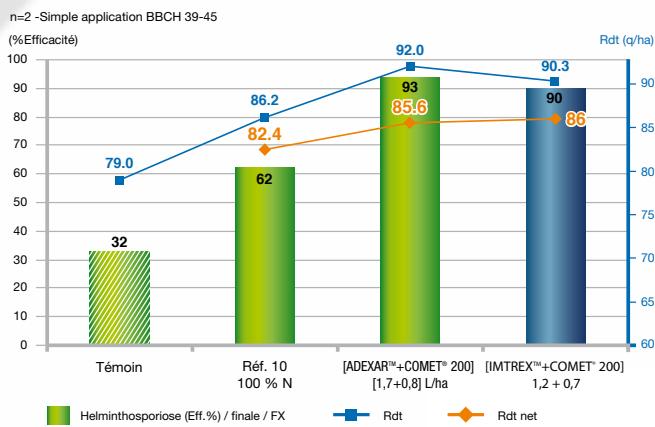
## Une offre innovante avec F500 pour les orges

### Des performances remarquables

#### Efficacité helminthosporiose renforcée grâce au Comet®



#### Efficacité helminthosporiose et rendement



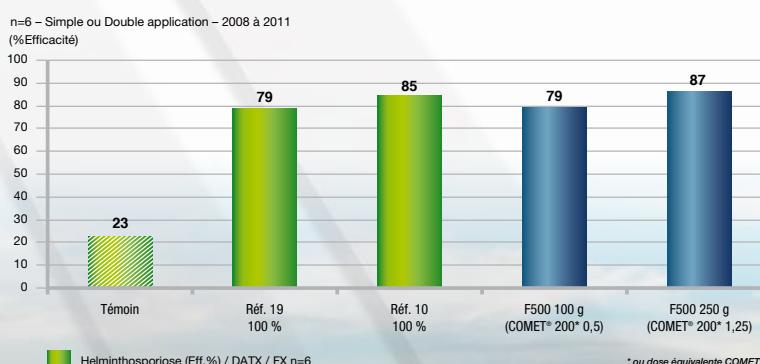
Imtrex™, à base de Xemium®, présente une très bonne efficacité contre l'ensemble des maladies des orges et plus particulièrement l'helminthosporiose, supérieure à la référence à dose modulée.

L'addition de Comet® 200 (Imtrex™ + Comet® 200), reconnue meilleure strobilurine sur orge, permet de gagner encore en efficacité et en rendement par rapport à la référence.

En rendement net, Imtrex™ + Comet® 200 apporte le même retour sur investissement que l'association d'Adexar® et du Comet® 200.

### La pyraclostrobine, un partenaire de choix du Xemium®

#### Pyraclostrobine (F500) sur orges



La pyraclostrobine, ou F500, dès la dose de 100 g/ha a démontré sa supériorité sur les autres strobilurines contre l'helminthosporiose et son haut niveau de contrôle de la maladie comparable à la meilleure référence triazole+strobilurine du marché.

### Comment l'utiliser ?

#### [5L IMTREX™ + 3L COMET® 200]

Pression maladies	Moyenne	Forte
Potentiel culture	Classique	Elevé
ORGES	1 twin pour 7 à 5 ha jusqu'à [0,7L Imtrex™ + 0,43L Comet® 200/ha] à [1L Imtrex™ + 0,6L Comet® 200/ha] jusqu'à [1,7L Imtrex™ + 1L Comet® 200/ha]	3 ha
Selon le programme envisagé et les conditions de l'année		

Du stade DFE au stade épiaison, en traitement pivot feuille de tout programme orge, là où il sera le plus valorisé.

>> En utilisant Imtrex™ + Comet® 200, vous avez fait le choix :

- de l'innovation Xemium®, meilleure des SDHI pour vos orges.
- d'une solution complète contenant la meilleure des strobilurines, la F500.
- d'un retour sur investissement optimisé.

## Gestion responsable des modes d'actions Préserver et prolonger l'efficacité maximum des fongicides céréales.

- Utiliser les fongicides en préventif et respecter les doses préconisées.
- Limiter le nombre d'application par saison et par parcelle d'un même groupe de résistance croisée.
- Maintenir la diversité des modes d'action et des triazoles (Epoxiconazole, Metconazole...)
- Associer et alterner les partenaires des triazoles dans le programme (SDHI, Prochloraze, Triazoles, Chlorothalonil, Strobilurines...)
- Mettre en œuvre des pratiques culturelles et agronomiques qui minimisent le développement des champignons pathogènes (rotation, labour, date de semis, gestion fertilisation azotée...)

### Imtrex®

■ Autorisation de vente : n° 2110144.

■ Composition : 62,5 g/l de fluxapyroxad.

■ Formulation : Concentré émulsionnable (EC).

■ Usages autorisés :

**BLÉS** : piétin-versé, oïdium, septoriose, rouille brune.

**ORGES** : piétin-versé, rouille naine, oïdium, rhynchosporiose, helminthosporiose (D. Teres) utilisable aussi contre la ramulariose.

**TRITICALE** : piétin-versé, septoriose, rouille brune, oïdium.

**SEIGLES** : rouille brune, oïdium, rhynchosporiose.

**AVOINES** : piétin-versé, rouille couronnée.

■ Dose autorisée : 2L/ha pour tous les usages autorisés.

■ Classement :



Attention

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : Nocif par inhalation.

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

■ Distance aux points d'eau : respecter une Zone Non Traitée (ZNT) de 5 mètres.

■ Nombre maximum d'applications : 1/an et par parcelle quelque soit la cible\*\*.

■ Délai avant récolte : 35 jours.

■ Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures.

\*\*Recommandations BASF : Afin de réduire le risque de sélection et/ou d'extension de souches résistantes, BASF Agro recommande d'utiliser IMTREX® + COMET® 200 ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des SDHI (inhibiteurs de la succinate déshydrogénase) :

- dans la limite d'1 application par an et par culture ;
- en respectant les doses homologuées. Ainsi, les applications multiples de doses réduites sont à proscrire.
- de manière préventive ou le plus tôt possible dans le cycle de développement des agents pathogènes-cibles.

### Comet® 200

■ Autorisation de vente : n° 2100151.

■ Composition : 200 g/L de pyraclostrobine.

■ Formulation : Concentré émulsionnable (EC).

■ Usages autorisés :

**BLÉS** : rouille brune et rouille jaune.

**ORGES** : helminthosporiose, rhynchosporiose, rouille naine.

**TRITICALE** : rouille brune et rouille jaune.

**SEIGLES** : rouille brune, rhynchosporiose.

**AVOINES** : rouille couronnée.

■ Dose autorisée : 1,1 L/ha pour tous les usages autorisés.

■ Classement :



Danger

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 : Nocif par inhalation.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

■ Distance aux points d'eau : pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres pour une application par parcelle et de 20 mètres pour 2 applications par parcelle.

■ Distance aux aires non cultivées adjacentes : pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

■ Nombre maximum d'applications : sur helminthosporiose de l'orge 1/an sinon 2/an.

■ Délai avant récolte : 35 jours.

■ Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures.

■ Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les 2 produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un et / ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

**Protection utilisateur lors de la manipulation produit :** gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION



1 ►

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2 ►

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3 ►

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4 ►

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5 ►

Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6 ►

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

### PENDANT L'APPLICATION



7 ►

Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION



8 ►

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 ►

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10 ►

Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.

® Marque déposée Sté PANTEK France

### CONTACTS UTILES

#### Informations techniques FDS

BASF Agro

► N°Azur 0 810 02 30 33

PRIS APPEL LOCAL

ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

#### Une question de santé

MSA

► Phyt'attitude

PRIS APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

► N°Vert 0 800 887 887

#### En cas d'urgence (incident ou accident)

BASF Agro

Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33

#### Collecte des emballages vides

ADIVALOR

► N°Azur 0 810 12 18 85

PRIS APPEL LOCAL

ou [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr)

AGENCE DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT - ® Marque déposée BASF. Septembre 2013. Adexar®. Autorisation de vente n°2110170. Composition : 62,5 g/L de fluxapyroxad + 62,5 g/L d'époxiconazole. Classement : Attention - H319 - H302 - H317 - H351 - H361fd - H400 - H410. Dangereux. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi, consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0 810 023 033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Crédits photos et retouches : BASF, Terres de céréales, Getty Images, DMKF, Wattier. Design : monoil.fr. \*Xemium®, nom d'usage de la substance active fluxapyroxad. SDHI : Succinate Déshydrogénase Inhibiteur.

**BASF Agro S.A.S. - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tel. 04 72 32 45 45 - [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)**